

LA REVUE DU COMPTOIR

#1





Directrice de publication :
Valérie Jacques

Responsable de la rédaction :
Julie Challier

**Responsable animation
du comité de rédaction :**
Agathe de Montmorillon

Rédaction :
Élisabeth Roulland, Julie Lefebvre,
Agathe de Montmorillon,
Domitille Crenn, Fiona Bouchard,
Natalia Sertour, Marine Machowski,
Miren Kerbrat, Pauline Rey.

Création graphique :
Jérôme Bouquemont – geographisme.fr

Impression :
Alpes Off'Set – 21 avenue Dr Julien
Guillaume 05600 Guillestre.

*La Revue du Comptoir est une publication
éditée par Le Comptoir des Assos -
association loi 1901 représenté par sa
présidente Valérie Jacques.
Dépôt légal : Mars 2022*



LE COMPTOIR DES ASSOS
35 rue Pasteur
05100 Briançon
04 92 20 32 31
www.lecomptoirdesassos.com
communication@lecomptoirdesassos.com
Facebook : Le Comptoir des Assos



La Revue du Comptoir est votre nouveau média citoyen sur le Nord du département des Hautes-Alpes.

L'équipe du Comptoir des Assos souhaite participer à l'émancipation citoyenne à travers la mise en place d'une autre information, via le développement de ce média de communication sociale considéré comme un outil d'éducation populaire.

C'est tout d'abord un média et, en tant que tel, il produit des contenus informationnels, culturels, de divertissement etc,... mais il est aussi citoyen parce qu'il établit une relation particulière avec son public-acteur.

L'objectif ? Instaurer un libre dialogue, informer sur la vie associative locale, sur les élans des coopérations, les initiatives et projets du territoire, devenir une tribune pour les sans voix, ainsi qu'un véritable dispositif dynamique d'intelligence collective reliant tous les acteurs locaux.

**Vous souhaitez participer à la réalisation du prochain numéro ?
L'équipe du comité de rédaction n'attend plus que vous !**

ÉDITO

Accompagner les associations, contribuer à la mise en réseau des acteurs du territoire, encourager les élans de coopération et développer les projets et initiatives pour mieux vivre ensemble, voici les missions du Comptoir des Assos. Mais pas que !

Informier fait partie intégrante des missions de l'association. Informer sur la vie associative locale et nationale, informer sur les projets émergents du territoire, informer autrement afin de continuer à appréhender notre lieu de vie dans sa globalité et de contribuer à l'émergence de nouvelles dynamiques.

Nous sommes heureux de vous présenter le 1^{er} numéro de la Revue du Comptoir. Une publication annuelle qui nous l'espérons vous accompagnera dans votre découverte de ce qui se passe sur les trois Communautés de Communes du Nord du département (Briançonnais, Écrins et Guillestrois/Queyras); que ce soit dans le milieu associatif, dans les projets de transition au sens large, et/ou dans une vision collective de ce que pourrait être demain.

Valérie Jacques

Présidente du Comptoir des Assos

SOMMAIRE

4 ZOOM
La Passa à Vallouise

5 RENCONTRES
Responsables de la vie associative

6 DOSSIER SPÉCIAL
Déchets

15 ON VOUS DIT TOUT
Le contrat d'engagement républicain

17 RESSOURCES
Cultivez le bénévolat

18 FAIRE ENSEMBLE
Club Climat Transition

LA PASSA

HISTOIRE D'UN PROJET COLLECTIF

par Julie Challier



RETOUR SUR LA NAISSANCE DU CAFÉ ASSOCIATIF ET CULTUREL DE LA VALLÉE DE VALLOUISE-PELVOUX, QUI A PU VOIR LE JOUR GRÂCE À L'IMPLICATION DE BÉNÉVOLES ET CITOYENS DÉSIREUX DE REDYNAMISER LEUR LIEU DE VIE ET DE CRÉER DU LIEN.

ENSEMBLE ON VA PLUS LOIN

Tout a débuté à la fin de la première période de confinement au printemps 2020. À ce moment-là quelques citoyens de Vallouise-Pelvoux ont ouï-dire d'un local vide situé à l'entrée du village, mis à disposition par un habitant dans le but de créer un lieu de partage.

« Nous sortions d'une période de distanciation sociale et ressentions un besoin réel et viscéral, de reconstruire un tissu social sur notre territoire » confient Julie Scarpa et Amélie Griveau, co-présidentes de "La Fabrique à liens d'Artemisia". Face à ce constat, au cours de l'été 2020, des réunions s'organisent pour définir plus précisément ce que les habitants de la vallée de Vallouise ont envie de construire dans ce local. L'idée est que le lieu soit créé par les citoyens pour les citoyens. Il ressort alors que cette partie du territoire manque d'un lieu de rencontres, de partages et d'échanges, ouvert toute l'année et qui ne soit pas soumis à la saisonnalité. Et puis surtout, les habitants manifestent le besoin de retrouver des relations humaines saines et palpables, d'échanger, de partager et de construire ensemble quelque chose de différent.



Sur cette base, "La Fabrique à Liens d'Artemisia" voit le jour. « L'idée était d'avoir un espace à la fois matériel et immatériel, qui nous permettrait de créer, inventer, transformer des liens entre habitants de tous les âges. Un lieu où l'on vient boire un verre, découvrir les productions locales, jouer ou écouter de la musique. Un lieu où les enfants peuvent s'amuser et étudier, un lieu où les anciens peuvent être écoutés, et partager leurs savoirs », expliquent Julie et Amélie d'une seule voix. L'idée avait germée, ce serait LA PASSA !

Et depuis le collectif s'est structuré et a réussi à fédérer, puisqu'il compte plus d'une soixantaine d'adhérents, dont une quinzaine de bénévoles (hyper)actifs qui, après moult péripéties, permettent aujourd'hui à cette initiative ambitieuse de voir le jour.

Si le projet est né avant tout d'un simple désir de (re)créer un lieu convivial et de rencontre, les discussions ont également permis de révéler un « vide » socioculturel.

C'est ainsi que de fil en aiguille, la création d'un tiers-lieu a émergé, avec le désir de rassembler les citoyens pour qu'ils redeviennent des acteurs centraux de la vie sur le territoire et pour développer le "faire ensemble".

Et le moins qu'on puisse dire c'est que les membres de La Passa ont de la suite dans les idées, et affichent la volonté de s'inscrire dans la perspective d'une transition écologique et alimentaire du territoire, souhaitent valoriser la production locale et d'autres modes de consommation (circuits-courts, recyclages), et replacer l'humain au cœur du projet.

Déjà deux ans que ce collectif porte ce projet avec le souhait d'arriver à le pérenniser, « Le plus grand danger dans l'associatif étant l'essoufflement de ses bénévoles » concèdent les filles de La Passa.

N'hésitez pas à leur rendre visite !
Infos : www.lapassa.fr

LA PASSA C'EST :

UN LIEU DE RENCONTRE ET DE PARTAGE !

Un lieu où l'on vient boire un verre, découvrir les productions locales, jouer, ou écouter de la musique. Un lieu où les enfants peuvent s'amuser et étudier, un lieu où les anciens peuvent être écoutés et partager leurs savoirs.

Un café solidaire où chacun peut être acteur, proposer de son temps, ses idées ou ses expériences dans le but du mieux vivre ensemble.

UN CAFÉ, CHALEUREUX ET ACCUEILLANT

Des tables, des canapés, des plantes vertes, mais également une grande table collective pour rencontrer et parler avec son voisin autour d'une tasse de thé, des soirées jeux ou des grands repas à thèmes.

UN ESPACE DE VENTE SOLIDAIRE DE PRODUITS LOCAUX

Produits alimentaires et artisanaux, œuvres artistiques à la vente afin que les habitants de la vallée puissent consommer local et amorcer une économie pérenne pour les villages.

UNE CUISINE

Pour proposer des plats à base de produits locaux, organiser des journées « conserves » pour les jardiniers et les cueilleurs et également des ateliers cuisines pour de futurs épicuriens, petits et grands !

UN ESPACE ATELIER

Chaque adhérent de l'association peut partager ses savoir-faire suivant les envies et les compétences de chacun (poterie, vannerie, écriture, etc).

DES ANIMATIONS

Concerts, projections, débats, soirées jeux, cafés philo, dégustation de vins, la liste n'a de limite que les envies.

RESPONSABLES DE LA VIE ASSOCIATIVE DU TERRITOIRE



**ÉLISA
FAURE**

ÉLUE À LA VILLE DE BRIANÇON EN CHARGE DES RELATIONS AVEC LES ASSOCIATIONS ET CONSEILLÈRE COMMUNAUTAIRE À LA CCB.

“ Mon rôle est d'être l'interface entre la ville de Briançon et ses associations, de mieux les connaître, et in fine de mieux connaître le territoire. J'accompagne également les associations dans leurs demandes de subventions et participe à l'arbitrage final pour leur attribution.

La municipalité en tant que partenaire peut accompagner les associations à concrétiser ou mener à bien des actions qui répondront aux besoins des habitants, le partenariat pouvant être financier, logistique, ou technique.

Nous avons un tissu associatif extrêmement dense sur le territoire, avec plus de 1400 associations sur le Pays du Grand Briançonnais. La vie associative briançonnaise est dynamique, les associations sont réellement actives au quotidien aussi bien dans les quartiers briançonnais qu'à l'échelle de la Communauté de Communes du Briançonnais, tant dans les domaines du sport que dans celui de la culture mais surtout au niveau de la vie citoyenne, sociale et solidaire. C'est une chance pour notre territoire ! J'en profite d'ailleurs pour remercier les associations de faire vivre ainsi notre territoire, au travers de propositions riches et bénéfiques pour nos vallées, créant ainsi un lien social indispensable, surtout après la crise que nous venons de vivre.



Dépôt des dossiers de subvention : fin octobre 2022.



**MAGALI
HÉRITIER**

CHARGÉE DE MISSION SERVICE À LA POPULATION, VIE ASSOCIATIVE POUR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU GUILLESTROIS-QUEYRAS

“ Je suis en charge de la gestion des demandes de subventions formulées par les associations auprès de la CCGQ en vue de l'organisation de leurs événements. Je suis donc en lien avec elles pour le montage de leurs projets, leurs réalisations. Je m'occupe aussi de l'organisation annuelle du forum des associations, et de la gestion du gymnase des Hautes Vallées. Je suis un relais entre les associations et les divers partenaires ou financeurs possibles, en fonction de leurs demandes (financière, logistique, technique, humaine, etc).

Le territoire du Guillestrois-Queyras est riche d'une centaine d'associations avec lesquelles nous travaillons afin de pouvoir proposer à nos concitoyens une offre de service la plus complète possible.

La CCGQ est un réel soutien financier auprès des associations du territoire avec chaque année l'attribution d'une enveloppe de plus de 200 000 € destinée à l'organisation d'événements sur le territoire, mais également auprès d'associations partenaires en lien avec nos services à la population comme les Séniors, la jeunesse ou le CISPD.

La CCGQ met à disposition du matériel à titre gracieux (grilles, barnums, chapiteau, minibus) et reste proche et à l'écoute des demandes formulées par les associations du territoire.



Dépôt des dossiers de subventions : Avant le 15 décembre 2022 sur le site « mes démarches simplifiées » - lien sur le site de la CCGQ.



**FLAVIEN
JAMET**

CHARGÉ DE MISSION VIE ASSOCIATIVE POUR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DES ÉCRINS.

“ Mes missions consistent à mettre en œuvre la politique sociale de la Communauté de Communes du Pays des Écrins, par la gestion des services de la petite enfance, du Centre Socioculturel, de l'École de musique, par le suivi des attributions de subventions de fonctionnement aux associations dans le domaine du sport et du social et par la coordination du Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance.

La CCPE connaît une forte vitalité associative dans tous les domaines, sport, solidarité, culture, services à la personne, environnement, tiers lieu, etc. ... Notre accompagnement aux associations se décline en plusieurs points :

- Les subventions de fonctionnement pour les associations sportives et à caractère social et les subventions à caractère événementiel et promotionnel.
- L'accompagnement et la promotion des associations par le Centre Socioculturel intercommunal et notamment par le forum des associations
- L'appui logistique par le prêt de locaux intercommunaux, de matériel pour l'organisation d'événements, et de minibus.

La CCPE soutient les associations et collectifs car ce sont des acteurs de développement du territoire, des animateurs du lien social et de la vie locale, des vecteurs culturels. Elles sont un élément primordial de la vitalité du Pays des Écrins.



Dépôt des dossiers de subventions : octobre 2022.

DÉCHETS*

PRODUITS À FOISON ET À UNE CADENCE INFERNALE, LES DÉCHETS JONCHENT LA PLANÈTE PARFOIS MÊME JUSQUE DANS LES ENDROITS LES PLUS REÇULÉS. MAIS TOUT N'EST PAS PERDU, PUISQUE ICI ET LÀ LES PRISES DE CONSCIENCES COLLECTIVES DONNENT LIEU À DE BELLES INITIATIVES, À DES SOLUTIONS ET À DE REMARQUABLES ACTIONS, AYANT TOUTES EN LIGNE DE MIRE, LA RÉDUCTION DES DÉCHETS, VOIRE MÊME POUR LES PLUS AMBITIEUSES, LE ZÉRO DÉCHET.

** Nom masculin, vient de déchoir, du latin cadere (tomber). Qui désigne ce qui est tombé, perdu.*

ATELIER 5R

par Julie Lefebvre

« Refuser, Réduire, Réemployer, Recycler et enfin Rendre à la terre », voici les « 5R » qui ont retenu l'attention des participants à l'atelier « déchets », proposé le 26 novembre 2021 par l'équipe du Comptoir des Assos, en collaboration avec le PETR et le SMITOMGA. Retour donc sur cette journée dédiée à la délicate mais néanmoins capitale problématique des déchets, qui a rassemblé une quarantaine de participants, à l'auberge de jeunesse de Guillestre.

Au programme, rencontres, discussions, échanges, réflexions autour de cinq enjeux majeurs de la gestion des déchets

sur le territoire. Autant vous dire que les contributeurs n'ont pas chômé !

ÉTAT DES LIEUX

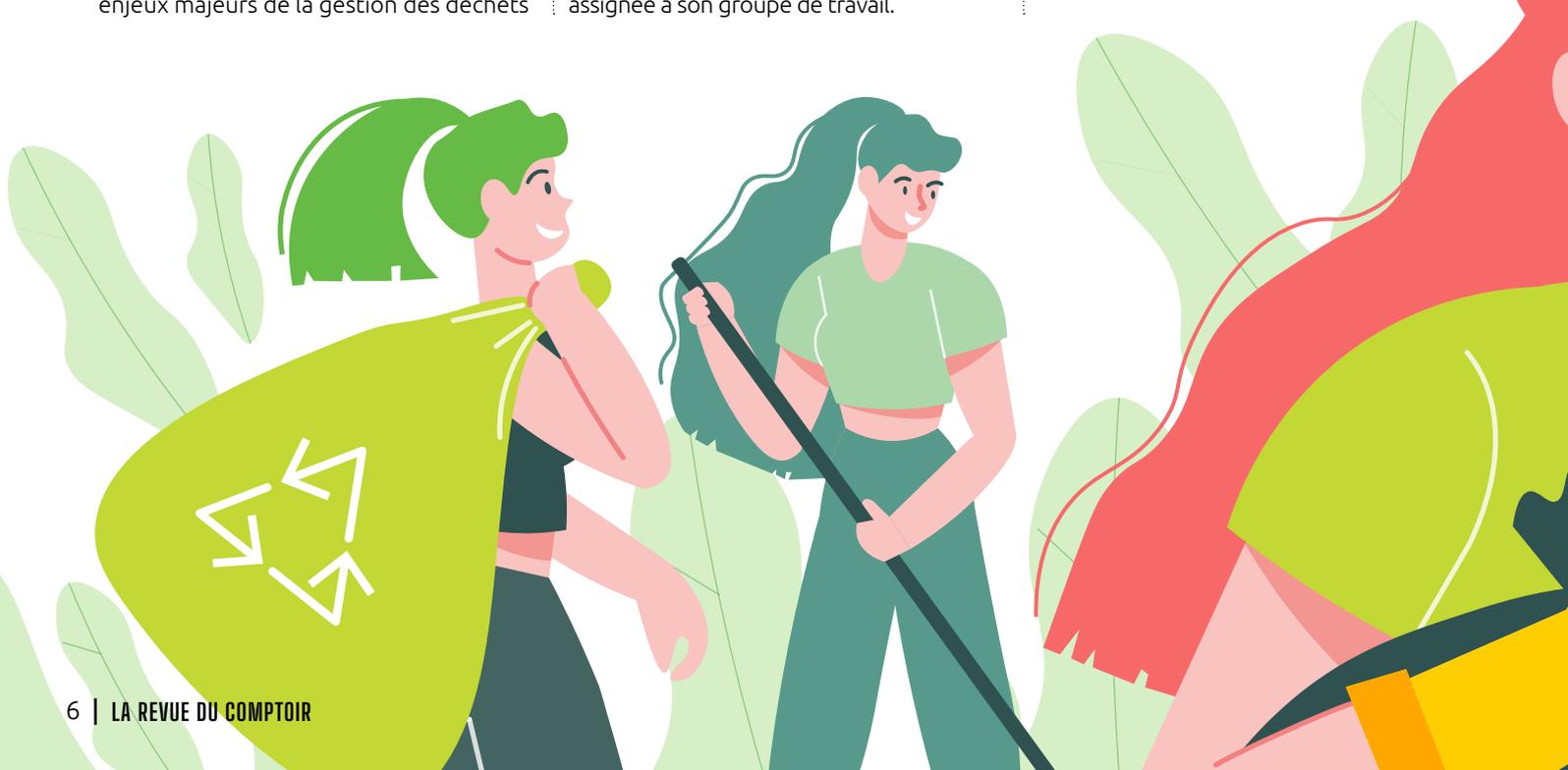
Une fois les deux pieds dans la salle, cinq grands panneaux adossés aux murs accrochent le regard. Il s'agit des actions et des initiatives déjà lancées sur le territoire.

Les animatrices expliquent alors à l'assemblée que lors des réflexions qui vont jaillir, le besoin de « désaccord fécond » est à chérir. Il permet aux idées de ne plus s'opposer mais de s'additionner. Le ton est donc donné et après quelques jeux d'interconnaissances, chacun s'installe à une table afin de commencer à se pencher sur l'une des thématiques des 5R assignée à son groupe de travail.

REFUSER LES DÉCHETS

Il n'est pas question de simplement dire NON aux déchets et de regarder ailleurs, mais plutôt de tenter de les éliminer avant même qu'ils n'entrent dans le processus de fabrication, donc avant qu'ils n'existent.

Par exemple éviter tous les emballages superflus ou encore inverser la démarche concernant le refus de recevoir des publicités dans sa boîte à lettres en affichant un « Oui à la pub » pour ceux intéressés et en affranchir tous les autres.





RÉDUIRE LES DÉCHETS

Comment ? Grâce, entre autres, à la consigne. Car, depuis la loi anti-gaspillage du 10 février 2020 « tout consommateur final peut demander à être servi dans un contenant apporté par ses soins, dans la mesure où ce dernier est visiblement propre et adapté à la nature du produit acheté, etc. » (Article L. 120-2 du code de la consommation).

RÉUTILISER ET RÉEMPLOYER

Deux solutions : sortir les objets de la case « déchet » pour leur donner une seconde vie, ou leur éviter directement de passer par la benne.

RECYCLER

« On commence à connaître ! » lance un participant. En effet, sur le territoire, les opérations de recyclage commencent à largement se répandre, comme l'initiative du SMITOMGA qui accompagne les organisateurs d'événements souhaitant s'engager pour des manifestations plus éco-responsables. Mais il y a aussi quelques informations utiles à glaner qui sont malheureusement moins célèbres.

Par exemple, l'existence des filières à "Responsabilité Élargie des Producteurs (REP)" : l'idée est simple, transférer la responsabilité (et donc le coût) du recyclage des déchets aux producteurs qui les créent. Une façon qui pourrait s'avérer efficace, déjà pour prendre conscience de ce que demande comme investissement financier le recyclage, mais surtout pour sensibiliser à la racine ceux qui peuvent encore décider de passer à l'éco-conception.

RENDRE À LA TERRE

Celui-là, c'est facile tout est dit dans l'intitulé. Il suffit de ne pas être trop « écoeuré par les éléments en décomposition », vous l'avez deviné, il s'agit du compost !

Et voilà, l'état des lieux terminé, les participants ont une idée un peu plus précise de ce sur quoi ils vont devoir plancher. Le « World Café » (voir page 8) peut commencer, ainsi que l'émulsion intellectuelle.

En tendant l'oreille, on entend ici et là : « Allez voir la vidéo du mec qui fait de la lumière avec des bouteilles d'eau, c'est absolument génial ! », « Tout ça manque de volonté politique, il faudrait sensibiliser davantage les élus », « C'est dommage de constater qu'il y a parfois plus d'incitations au recyclage que de démarches préventives à la surproduction de déchets ». « Il faut une véritable évolution des comportements. ».

JE SUIS PERDU, QUELLE EST LA DIFFÉRENCE ENTRE RÉUTILISATION, RÉEMPLOI ET RECYCLAGE ?

La différence entre réemploi, réutilisation et recyclage est liée au statut et à l'usage de l'objet réemployé ou réutilisé.

Le réemploi est une opération qui permet à des biens qui ne sont pas des déchets, d'être utilisés à nouveau sans qu'il y ait de modification de leur usage initial. Une porte reste une porte.

La réutilisation est une opération qui permet à un déchet d'être utilisé à nouveau en détournant éventuellement son usage initial. Une porte devient une table.

Enfin, **le recyclage** est l'opération par laquelle la matière première d'un déchet est utilisée pour fabriquer un nouvel objet. Une porte devient du bois à brûler.

Source : cycle-up.fr



LE WORLD CAFÉ DE L'ATELIER 5R :

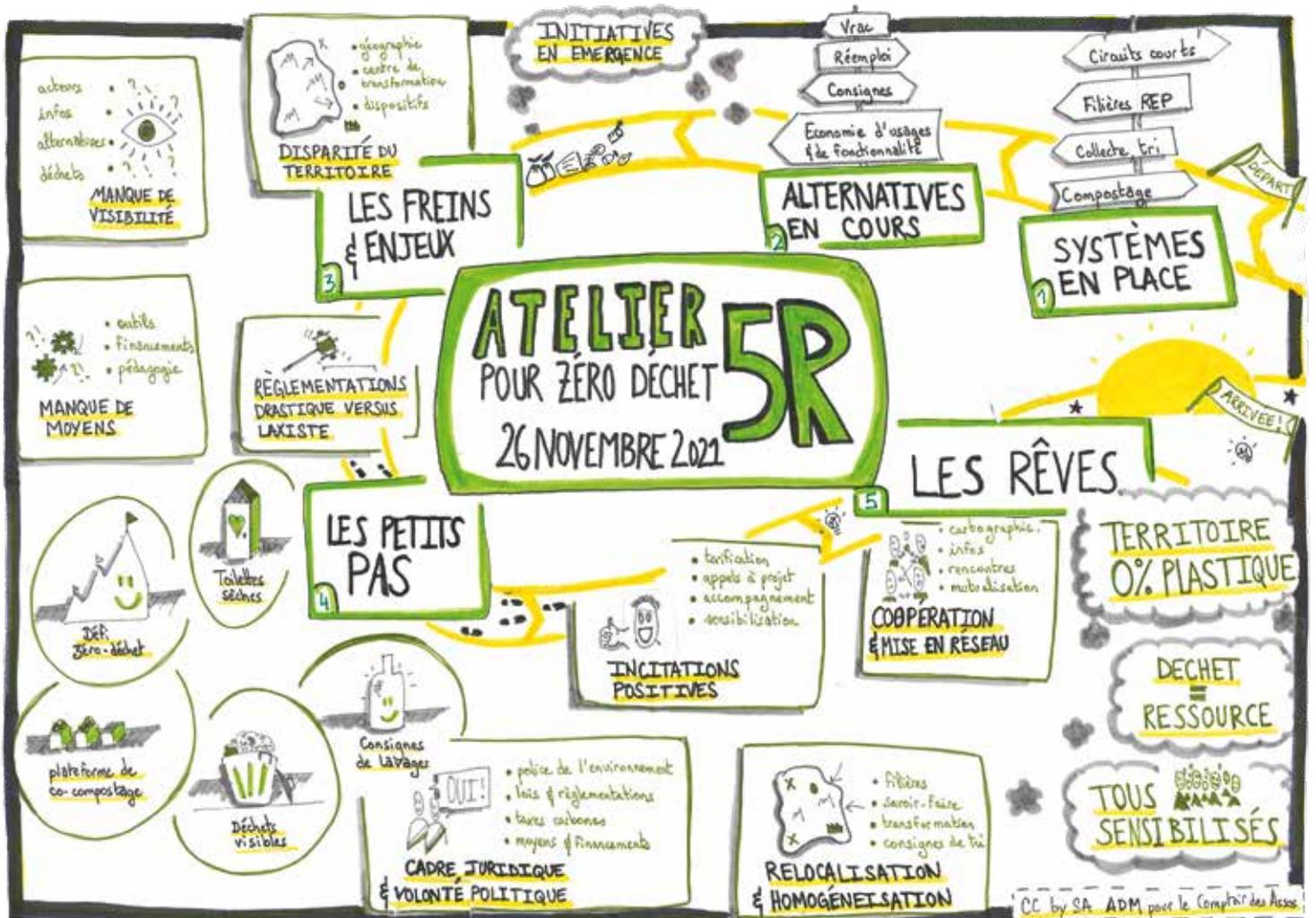
LES RÈGLES DU JEU

Faire dialoguer un large groupe de personnes (qui se connaissent ou non) en permettant à chacun de s'exprimer et d'être entendu. Générer des idées, partager des connaissances, stimuler une réflexion novatrice et analyser les possibilités d'action par rapport à des sujets et des questions de la vie quotidienne.

DÉROULEMENT

Chaque table est porteuse d'un sujet sur lequel réfléchir en petits groupes. Le 26 novembre, les animateurs avaient choisi de créer trois pôles : Refuser et réduire • Réutiliser et réemployer • Recycler et rendre à la Terre. Quatre temps d'échange sont prévus : un temps pour parler de l'état des lieux, un temps pour parler des freins rencontrés sur le territoire, un moment pour évoquer les petits pas qui pourront être fait demain, et enfin un temps pour rêver à la situation idéale. En fin de séance, les groupes se rejoignent et un porte-parole de chaque groupe présente le bilan par thématique pour qu'une synthèse puisse être réalisée (disponible sur le site du Comptoir des Assos).

Cette journée aura permis aux participants d'apprendre, de découvrir, de rencontrer, et de partager. Certains sont repartis pleins d'espoirs, d'autres ont déploré cet entre-soi récurrent qui semble malheureusement inévitable lorsqu'il s'agit de sujets dont la majorité de la population ne s'est pas encore emparée.





ZÉRO DÉCHET & ZÉRO EMBALLAGE

LES EMBALLAGES, SOUVENT SUPERFLUS, TOUJOURS NÉFASTES

par Domitille Crenn

Lieu d'expérimentation et de mise en œuvre d'actions opérationnelles autour de la transition écologique et solidaire, le Club Climat et Transition (ouvert à tous) travaille via un groupe-projet sur une liste de courses "Zéro Déchet" pour le Briançonnais.

L'objectif est double. Tout d'abord encourager les habitants ainsi que les visiteurs à changer leurs habitudes d'achats, mais aussi inciter les

commerçants et les producteurs du territoire à s'engager dans une démarche Zéro Déchet en vendant des produits en vrac, en acceptant les contenants des consommateurs, en proposant des emballages consignés, etc. Ainsi depuis quelques mois déjà, des volontaires sont allés prospecter l'ensemble des commerces de la ville de Briançon pour constituer cette liste. Une initiative qui se multiplie depuis plus largement sur d'autres

communes, afin que l'ensemble des citoyens du territoire puissent y avoir accès d'ici le début de l'été.

Vous pouvez la consulter en ligne ou la trouver en version papier en divers points du territoire (mairies, médiathèques, écoles, etc.).

Contact : Domitille Crenn, chargée de mission économie circulaire et concertation, ctesecc@paysgrandbriançonnais.fr, 07.88.73.46.83

DES COMMERÇANTS ENGAGÉS VERS LE ZÉRO EMBALLAGE

Ainsi sur l'ensemble du Guillestrois-Queyras et du Pays des Écrins, se sont près de 150 commerçants qui ont décidé de jouer le jeu ! Grandes et petites surfaces, boucheries, boulangeries, fromageries, producteurs locaux, ils sont déterminés à proposer une autre méthode de consommation en acceptant les contenants réemployables des clients pour emballer les commandes. Alors n'hésitez plus ! Équipons-nous de boîtes ou de sacs réutilisables pour aller chez nos commerçants !

Plus d'information sur : www.smitomga.com

RÉDUIRE LES EMBALLAGES, C'EST POSSIBLE

par Fiona Bouchard

Une fois entre nos mains, ils encombrant notre cuisine ! Et pour les évacuer, ils nécessitent de nombreux allers-retours vers les points de tri. Ainsi, le SMITOMGA accompagne le territoire vers une réduction des déchets, notamment via

l'outil « Courses Zéro Emballage » qui vise à développer l'utilisation d'emballages réutilisables ainsi que la réintroduction de la consigne dans les commerces alimentaires de proximité.

BOURSE D'ÉCHANGES DÉCHET = RESSOURCE

par Domitille Crenn

Le Pôle d'Équilibre Territorial et Rural (PETR) a lancé une bourse aux déchets dont le but est de mettre en lien des structures ayant des déchets pouvant être utilisés comme matière première par une autre structure, le tout basé sur le principe de l'offre et de la demande. Vous recherchez une matière première secondaire ou disposez d'une matière qui pourrait être réutilisée, réemployée, recyclée ou valorisée par une autre structure ?

Découvrez les offres existantes sur le territoire sur le site du PETR.

Ouverte à toute structure (entreprises, associations, collectivités), cette bourse est animée numériquement et se matérialise ponctuellement lors d'événements organisés sur le territoire.

Infos : paysgrandbriançonnais.fr

L'INFO EN +

Selon le Ministère de la Transition Écologique, plus de 5 millions de tonnes d'emballages ménagers sont mis sur le marché chaque année en France. Cette quantité couvre les 5 grands matériaux d'emballages que sont : le papier-carton, le plastique, l'acier, l'aluminium et le verre. Leur cycle de vie nécessite une forte consommation de ressources naturelles et engendre des impacts néfastes pour l'environnement.



LES DÉCHETS ULTIMES

par Natalia Sertour

Situés en bout de la chaîne de traitement, leurs caractères polluants ou dangereux ne sont plus à même d'être réduits davantage, et leur part valorisable n'est plus économiquement ni techniquement extractible : ce sont les déchets ultimes.

Concrètement il s'agit :

- des déchets ménagers assimilés (DMA) (gobelet en plastique, carton souillé, coton-tige, couche-culotte, tube de dentifrice, etc) ;
- des refus de tri issus du traitement de la collecte sélective ;
- des déchets qui ont dépassé leur taux de recyclabilité et ne peuvent donc plus être valorisés (papier, carton, plastique, etc) ;

- des déchets industriels banals (DIB), non valorisables (déchets d'emballages, déchets de chantiers, déchets d'entretien, matériaux en fin de vie, etc) ;
- des boues de station d'épuration ;
- des déchets inertes (bétons, tuiles, céramiques, déchets de verre, terres et granulats non pollués, etc) ;
- des déchets médicaux ;
- des déchets dangereux (industriels et ménagers).

Ainsi, selon la hiérarchie de la gestion des déchets, si un déchet ne peut être ni réutilisé, ni recyclé, ni valorisé organiquement ou énergétiquement alors il sera éliminé.

LE SAVIEZ-VOUS ?

La loi de transition énergétique pour la croissance verte a fixé un objectif de réduire l'élimination par stockage de - 30 % en 2020 et -50% en 2025 par rapport aux quantités admises en décharge en 2010.

Si la priorité reste indiscutablement la réduction puis le réemploi et la valorisation des déchets, il faut néanmoins organiser la gestion de ceux qui restent inévitables. Le tri à la source, le plus en amont possible (chez soi, en entreprise, etc.) est dans ce cas un geste essentiel.

« LE MEILLEUR DES DÉCHETS EST CELUI QUE L'ON NE PRODUIT PAS! »



TRIBUNE DE LA MARMOTTE FATIGUÉE

par Marine Machowski

Cette situation n'est plus possible, nous vivons un quotidien infernal. Chaque année lorsque la saison touristique bat son plein, ça recommence, les humains débarquent en masse sur nos terres. Et c'est là qu'ils font preuve du plus beau paradoxe... ils agissent comme si nous n'existions pas, mais cherchent à tout prix à nous voir, et parfois à nous photographier. Des claques se perdent !

Notre lieu de vie ressemble à une poubelle géante, jonchée de canettes, emballages plastiques et autres détritiques en tout genre. Si cela pollue nos sols, c'est aussi dangereux pour notre espèce ! L'autre jour,

le fils d'une marmotte vivant quatre terriers plus loin est mort après avoir ingurgité un lacet : radical, le petit est mort quelques jours après d'une occlusion intestinale.

Et puis, je vous parle de la saison touristique, mais si ce n'était que ça... Ces incidents graves peuvent paraître risibles à côté de l'ampleur catastrophique du réchauffement climatique, et de son impact sur notre espèce. À qui la faute, encore une fois ? Ce ne sont pas nos sifflements qui trouent la couche d'ozone, si je ne m'abuse.

Oh, on pourrait croire que nous sommes enchantées par ces étés rallongés... Erreur ! Les étés sont plus secs et la qualité de notre alimentation en pâtit. D'autre part, la

moindre quantité de neige l'hiver nous prive de notre isolant thermique. Résultat, nous avons moins de ressources pour faire nos réserves, qui, de fait, s'épuisent plus vite.

Le nombre de petits qui ne survivent pas à la saison augmente d'années en années... Nous sommes pourtant tolérantes, nous restons à l'écart des animaux de compagnie en liberté et savons nous montrer lorsque les humains souhaitent nous observer ! Alors, pourquoi ne pas nous respecter ? Nous avons la chance de vivre dans un lieu magnifique. S'il vous plaît, aidez-nous à le préserver !



PIERRE LEROY

Propos recueillis
par Julie Challier

LE PRÉSIDENT DU PAYS GRAND BRIANÇONNAIS S'EST PRÊTÉ AU JEU ET NOUS LIVRE SON CONSTAT DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE SUR LE TERRITOIRE ET POURQUOI IL S'Y EST ENGAGÉ DEPUIS 40 ANS.

**LA REVUE
DU COMPTOIR**

Quel est l'enjeu de la transition écologique ?

On part du fait que si l'on satisfait les besoins primaires, alors on peut ensuite faire de la transition écologique. Il faut permettre à chacun de manger bio et local, d'avoir accès à l'eau, de se loger décemment sans consommer trop d'énergie, d'avoir du lien social, de se déplacer (ce qui n'est pas du tout garanti en zone rurale).

L'enjeu de cette transition est de faire preuve de justice sociale tout en faisant preuve de justice environnementale.

RC

La transition écologique tout le monde en parle, mais concrètement elle se manifeste de quelle manière sur le territoire ?

On travaille au niveau du territoire pour permettre aux citoyens de changer de pratiques au travers de la sobriété, c'est de la santé publique, ou comment prendre soin d'un territoire et d'une population. Tellement de choses se passent sur notre territoire (voir les bilans sur le site du PETR).

Les Communautés de Communes mettent 245 000 euros pour faire fonctionner le PETR, et nous de notre

côté, on draine 5 200 000 euros pour faire des projets. Prenons par exemple la transition énergétique, 24 communes et bientôt 27 éteignent l'éclairage public la nuit ! On les accompagne sur le relamping etc, afin d'adapter l'éclairage en fonction des besoins et d'éviter le gaspillage, ce qui engendre une baisse de 30% sur les factures d'énergie des collectivités. Ou encore, le travail entamé sur la réhabilitation thermique des bâtiments publics. On en a réhabilité 83 dans 26 communes du Pays Grand Briançonnais. Et puis beaucoup de travaux sont réalisés sur les réseaux d'eau potable, afin d'avoir une production d'énergie la moins impactante possible.

Biodiversité, gestion des déchets, autonomie alimentaire, mobilité, foncier, agriculture, sont autant de sujets transversaux dont on s'empare. Les trois communautés de communes ont la compétence mobilité, et nous sommes actuellement en phase de négociation pour avoir un seul délégataire de service mobilité, pour entamer la transformation des transports afin de permettre aux citoyens d'avoir de vraies possibilités. Enfin on déploie le Plan Climat Air Énergie Territorial sur le Pays Grand Briançonnais. Le PCAET est un « *outil de planification qui a pour but d'atténuer le changement climatique, de développer les énergies renouvelables*

et de maîtriser la consommation d'énergie ». Il a été validé par les Communautés de Communes du territoire, et est actuellement en phase administrative de validation.

RC

Transition écologique et croissance verte vont-elles de pair ?

Il est difficile de dissocier la transition écologique de la croissance verte. La croissance verte va à l'encontre du GIEC (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat), car elle participe à augmenter le bilan carbone et l'usage des métaux lourds... aujourd'hui à ma connaissance, la technologie n'a jamais permis d'être plus sobre.

RC

En ce qui concerne la gestion des déchets, où en sommes-nous aujourd'hui à l'échelle du Pays Grand Briançonnais ?

On est considéré comme un territoire exemplaire pour la région PACA et même au niveau national ! Notre démarche est claire, il y a quelques années on a commencé dans un premier temps par travailler sur le tri, puis dans un second temps sur la baisse des emballages.



Avec une baisse du tonnage des ordures ménagères résiduelles de presque 50% en 12 ans (sur la Communauté de Communes du Briançonnais), on a évité des centaines de camions sur la route (les déchets parcourent 110 kilomètres en camion pour être enfouis à Ventavon) et cela contribue également à la prolongation de la durée de vie de la décharge.

Il y a une multiplicité d'actions sur le territoire, qui font intervenir pleins d'acteurs différents.

Pour exemple, une redevance spéciale a été mise en place pour que les entreprises payent leurs déchets en fonction de ce qu'elles produisent. Par la suite on a mis en place du compostage, du tri, et on les a accompagnées. Une réorganisation totale de la collecte sur le territoire a été opérée. Tous les containers ont été remplacés par les dispositifs semi-enterrés (1 dispositif semi-enterré = le volume de 7 containers).

Et puis aujourd'hui, pour chaque dépôt d'ordures ménagères, il y a systématiquement un dépôt de verre, d'emballages, etc. Le citoyen n'a plus d'excuses pour ne pas trier.

Enfin, des composteurs collectifs ont été déployés sur le territoire de la CCB, car nous nous sommes rendus compte que 30% des ordures provenaient des

légumes qui n'ont rien à faire dans les ordures ménagères... ils ne sont pas du déchet mais du compost potentiel !"

RC Des idées, astuces accessibles à tous pour que chacun participe à réduire sa production de déchets ?

On a toutes les solutions ! Une fois qu'on a enlevé le papier, le verre, les emballages, le compost, nous n'avons plus de déchets dans notre sac poubelle. Et on jette même de l'argent dans les poubelles ! La Communauté de Communes du Briançonnais revend tout ce qui est trié (24 types d'objets triés en déchetterie), ce qui lui rapporte 450 000 euros.

RC Un message à adresser aux citoyens d'aujourd'hui et de demain ?

Dans ce moment complexe, il suffit que tous ensemble on le décide, et que l'on s'organise pour passer ce passage délicat, c'est le challenge de notre société. Je ne peux pas me satisfaire de voir disparaître l'humanité, c'est pour cela que je suis en mouvement. La sobriété rend heureux ! Moins on consommera mieux on s'en sortira, et en plus c'est une des solutions au bonheur.

“ LA
SOBRIÉTÉ
REND
HEUREUX ”

QUELQUES CHIFFRES

POUR PLUS D'INFOS :

voir les bilans sur le site du PETR
<https://paysgrandbrianconnaiss.fr>



ORDURES
MÉNAGÈRES
RÉSIDUELLES

-50%

EN 12 ANS
(SUR LA CCB)



83

BÂTIMENT PUBLICS
RÉHABILITÉS
(SUR LE PAYS GRAND
BRIANÇONNAIS)



75

COMPOSTEURS
COLLECTIFS
INSTALLÉS
(SUR LA CCB)



AUX GRANDS MAUX...

LES GRANDS MOTS !

par Julie Lefebvre

GLOSSAIRE NON-EXHAUSTIF DE QUELQUES TERMES APPROPRIÉS POUR PARLER DU TRAITEMENT DES DÉCHETS.

DIY

« Do It Yourself » en anglais, ou Fabrique-le toi-même en traduction française précise.

ÉCONOMIE D'USAGE

Il s'agit de louer ou d'emprunter un bien que l'on souhaite utiliser, plutôt que de l'acheter pour le posséder. (On peut aussi parler d'économie circulaire.)

UPCYCLING

Littéralement, « recycler vers le haut », mais ça ne veut pas dire grand-chose alors en français, on appelle ça du « surcyclage »... Si ce n'est toujours pas clair, il s'agit de récupérer des matériaux ou des produits dont on n'a plus l'usage afin de les transformer en matériaux ou produits de qualité ou d'utilité supérieure. En quoi c'est différent du recyclage ? Voir la définition du recyclage juste en dessous.

RECYCLAGE

Traitement des déchets qui permet de récupérer des matériaux afin de les réintroduire dans un nouveau cycle de production. En gros, un produit recyclé passe forcément par la case « déchet » et « destruction ».

TROC

Échange direct d'un bien contre un autre. Simple. Basique.

PERMACULTURE

Il s'agit d'un mode d'agriculture, fondée sur les principes de développement durable, qui imite les fonctionnements des écosystèmes naturels. Mais ce mouvement va encore plus loin puisqu'il s'applique tout aussi bien à l'agriculture qu'à la gestion des énergies, à la finance, à l'architecture etc. Comment ? En se reposant sur trois principes fondamentaux : prendre soin de la terre, prendre soin des humains, créer l'abondance et redistribuer les surplus. Beau programme, non ?!

LOMBRICOMPOSTAGE

Aussi appelé Vermicompost, c'est la digestion des déchets organiques alimentaires par des vers, qui les transforment en engrais de grande qualité. L'avantage par rapport au simple compostage, c'est que les vers sont généralement super efficaces. Et puis ça fait toujours de la vie au fond du jardin une belle colonie d'anélines polychètes (mot compte triple!).

CONSIGNE (EMBALLAGE)

Le principe de la consigne consiste à séparer le prix du contenant de celui du contenu, mais surtout de ne payer le contenant qu'une seule fois pour de multiples utilisations, de sorte à ce que l'emballage soit simplement « loué » au producteur ou au distributeur qui, en échange d'un retour vide, pourra revendre son produit sans facturer une nouvelle fois le contenant. Le meilleur exemple de consigne qui persiste en France est celui des bouteilles de gaz et on est bien content d'ailleurs que celles-ci

soient consignées sinon on en retrouverait partout dans la nature et ça commencerait à être sérieusement dangereux.

MÉTHANISATION

Processus biologique de dégradation des matières organiques. À l'issue de ce processus, deux composants sont produits : le biogaz et le digestat. Le biogaz, c'est, en gros, un gaz naturel combustible et le digestat un fertilisant. Qu'est-ce qui est méthanisable ? À peu près tous les déchets organiques d'origine animale, végétale, bactérienne ou fongique... On appelle ces matières des « intrants », et pour crâner encore plus pendant vos prochaines mondanités, vous pouvez aussi parler de « digestion anaérobie » plutôt que de méthanisation, vous verrez, ça fait son petit effet !

Bonus sciences-fiction pour les passionnés :

OVERBAND

Séparateur magnétique suspendu, qui grâce à un aimant permanent, permet de récupérer les métaux ferreux présents dans les produits issus de la collecte sélective.



CLUB CLIMAT ET TRANSITION par Julie Challier

Rencontre avec Marie Baillard, Éluée référente à la concertation citoyenne en tant que conseillère communautaire à la Communauté de Communes du Pays des Écrins et membre du Club Climat et Transition.



Lieu d'expérimentation et de mise en œuvre d'actions opérationnelles autour de la transition écologique et solidaire, le Club Climat et Transition est ouvert à tous. Véritable outil de participation citoyenne du Pôle d'Équilibre Territorial et Rural (PETR) du Briançonnais, des Écrins et du Guillestrois-Queyras, il a pour objectifs d'informer et de partager des informations, de se former, d'agir et d'impulser des actions et des projets.

Le Club Climat et Transition s'organise en groupes-projets :

- Création d'une liste de courses "Zéro Déchet" pour le Briançonnais
- Organisation d'événements de sensibilisation à la sobriété énergétique et notamment en ce qui concerne la consommation électrique des appareils en veille ou branchés.
- Organisation d'un grand événement fédérateur autour de la transition écologique et solidaire, en partenariat avec l'ensemble des acteurs du territoire.
- Réduction des déchets retrouvés dans l'environnement, notamment les mégots.

C'EST QUOI ?

Le CCT est composé d'un groupe de personnes mobilisées sur des valeurs de transition écologique. Cette démarche de participation citoyenne est donc ouverte à tous ceux souhaitant s'investir dans des actions concrètes sur des domaines variés, mais dont l'objectif final est le plus souvent de limiter notre impact environnemental. Le CCT se réunit une fois par mois à Villard-Saint-Pancrace et à Guillestre.

POUR QUI ?

Pour tout le monde ! Jeunes, moins jeunes, simples citoyens, professionnels ou encore élus.

POURQUOI ?

Pour changer le monde pardi ! Plus simplement pour faire notre part comme le colibri et ne pas rester impuissant face à une situation qui nous dépasse très (trop) souvent. L'aspect positif de ce club est qu'il permet de trouver un lieu organisé avec des personnes ayant des valeurs communes tournées sur la transition écologique. C'est une grande richesse de pouvoir faire les choses ensemble en partageant nos compétences et expériences.

DES PROJETS ?

Plusieurs projets sont en cours dont deux qui prennent forme depuis quelques semaines et cela de manière très concrète. En premier lieu, la liste de courses « zéro déchet » dans le Briançonnais permettant aux habitants de connaître les commerçants acceptant les contenants personnels. Et d'autre part, plusieurs actions anti-mégots proposées aux communes du Grand Briançonnais comme la mise en place de cendriers sondages ou encore la création d'espaces « sans tabac » proches des écoles ou des aires de jeux (en partenariat avec la Ligue contre le Cancer).

DES ENVIES ?

Plusieurs projets sont en cours de montage mais nous sommes en manque de cerveaux et de bras pour les compléter (autoconsommation, événementiel ou encore mobilité)... Bref les envies ne manquent pas mais nous constatons souvent un manque d'engagement sur le long terme. C'est bien dommage surtout lorsqu'on constate que les personnes qui s'engagent sur le long terme voient souvent leur projet se réaliser. Avec davantage de citoyens engagés, notre taux de projets réussis exploserait !



LE CONTRAT D'ENGAGEMENT RÉPUBLICAIN

par Julie Challier



DANS LE CADRE DE LA LOI CONFORTANT LE RESPECT DES PRINCIPES DE LA RÉPUBLIQUE, DITE « LOI SÉPARATISME », PROMULGUÉE LE 24 AOÛT 2021, LE DÉCRET D'APPLICATION PRÉCISANT LES CONTOURS DU FAMEUX CONTRAT D'ENGAGEMENT RÉPUBLICAIN EST ENTRÉ EN VIGUEUR LE 1^{ER} JANVIER 2022. NOUS ALLONS LE DÉTAILLER ET FAIRE LE POINT SUR SES CONSÉQUENCES POUR LES ASSOCIATIONS.

QU'EST-CE QUE LE CONTRAT D'ENGAGEMENT RÉPUBLICAIN ?

Le Contrat d'Engagement Républicain a pour objet de préciser les engagements que prend toute association qui souhaite :

- solliciter une subvention
- demander un agrément d'État ou la Reconnaissance d'Utilité Publique
- accueillir un volontaire en service

OBLIGATIONS DES ASSOCIATIONS

Les associations et fondations qui ont souscrit un contrat d'engagement républicain :

- Informent par tout moyen leurs membres de l'existence et du contenu de leur engagement ainsi que de l'obligation de le respecter (affichage dans les locaux et site internet notamment),
- Veillent à ce que le contrat soit respecté par leurs dirigeants, salariés, membres et bénévoles,
- Et prennent des mesures pour faire cesser les manquements dont elles ont connaissance.

RESPONSABILITÉ DE L'ASSOCIATION EN CAS DE MANQUEMENT

En cas de non-respect du contrat par l'association, l'autorité attributrice se voit le droit de retirer la subvention ou l'agrément.

Il en va de même pour les aides versées pour l'accueil, la formation et l'accompagnement d'un jeune en service civique. L'autorité administrative ne peut retirer une subvention pour un manquement antérieur à l'octroi de ladite subvention.

Le retrait porte sur un montant calculé au prorata de la partie de la période couverte par la subvention qui restait à courir à la date du manquement.

LES ASSOCIATIONS SE DOIVENT DANS LE CADRE DU CONTRAT D'ENGAGEMENT RÉPUBLICAIN DE RESPECTER 7 ENGAGEMENTS :

- Le respect des lois de la République
- La liberté de conscience
- La liberté des membres de l'association
- L'égalité et la non-discrimination
- La fraternité et la prévention de la violence
- Le respect de la dignité de la personne humaine
- Le respect des symboles de la République civique.

PROCÉDURE

L'administration informe l'association de son intention de retirer la subvention ou l'agrément. L'association présente ses observations écrites ou orales.

Si le manquement à l'engagement est établi, l'administration exige le remboursement de la subvention. L'association doit rembourser la subvention dans un délai de 6 mois.

À noter : L'association peut contester la décision devant le tribunal administratif.

INTERVIEW



CLAIRE THOURY

PRÉSIDENTE DU MOUVEMENT ASSOCIATIF, QUI RASSEMBLE PLUS DE 700 000 ASSOCIATIONS EN FRANCE, NOUS LIVRE SON INQUIÉTUDE VIS-À-VIS DE CE CONTRAT ET S'INSURGE DES DÉRIVES POTENTIELLES.

**LA REVUE
DU COMPTOIR**

Il y a clairement des inquiétudes quant aux risques induits pour la liberté d'action associative, en quoi est-il dangereux pour les associations ?

Nous n'avons bien sûr aucun problème avec le fait de respecter la loi, le monde associatif n'est pas une zone de non-droit. Mais le contrat d'engagement républicain a été créé par le gouvernement dans l'objectif de lutter contre les séparatismes. Qui plus est, ce ne sont pas les associations « séparatistes » qui font des demandes de subventions et donc qui sont concernées par ce contrat. Ce texte va donc complètement rater sa cible. On dénonce le fait qu'il soit stigmatisant vis à vis du monde associatif.

C'est très dangereux car les associations doivent respecter l'ordre public, ne pas détourner les symboles de la République, ni l'hymne ni la devise et nous ce qu'on dit, c'est que tout ça n'est pas très précis, notamment sur la question du trouble à l'ordre public qui veut tout et rien dire. Cela est donc soumis à un potentiel arbitrage administratif. De fait, c'est celui qui verse la subvention qui a désormais la liberté de la supprimer.

RC **Quelles peuvent être les dérives potentielles ?**

Prenons l'exemple d'une association environnementale qui est subventionnée pour ses actions d'éducation à l'environnement et qui a d'autres actions un peu plus

militantes. Eh bien lors de ses actions à caractère militant, l'association risque de perturber l'ordre public et donc potentiellement de perdre des subventions. Le danger c'est que du coup l'association se dise que c'est trop risqué et décide de stopper ses actions militantes pour maintenir ses actions éducatives, ou faire le choix de dédoubler sa structure. Ce contrat induit donc un jugement de valeur, il y aurait les bons et les mauvais troubles à l'ordre public... et c'est une justice administrative qui tranche, cela est un problème ! Ce dont on a peur aujourd'hui, c'est que les associations se figent et n'osent plus. Ce contrat laisse à penser que les associations sont un problème vis à vis de la stabilité de la République alors que c'est tout le contraire !

Il faut tout de même rappeler que le monde associatif a toujours contribué à faire évoluer la société car il est à rebours de l'ordre établi. Il est un véritable espace d'innovations et a tout un tas d'effets positifs sur la société (Act Up, les associations environnementales, etc)."

RC **Ce dispositif rend les dirigeants associatifs responsables de la bonne application du contrat par les bénévoles et les salariés de l'organisation, est-ce là aussi quelque chose qui pose problème ?**

On essaie d'avoir des précisions et éclaircissements à ce sujet. Mais effectivement c'est un vrai problème.

Notamment dans les associations qui ont du mal à renouveler leur gouvernance, ce contrat est pire que tout.

Un bénévole qui voudrait prendre des responsabilités, se dit qu'il va être responsable de la bonne information concernant ce contrat aux membres, cela est complètement dissuasif car il y a trop d'enjeux derrière.

La crise sanitaire a mis en lumière toute l'importance des associations, et le fait qu'elles sont indispensables à une société. Cela a été salué de toute part et maintenant on nous impose ce contrat.

RC **Le Mouvement Associatif a combattu l'adoption d'une telle mesure au cours des discussions parlementaires, où en est-on aujourd'hui ?**

C'est voté, c'est fini. Mais on continue de le combattre. Des référés sont en cours au Conseil d'État avec pour objectif d'aller ensuite auprès de la Cour Européenne. Il y a trop d'impensés... Cela suscite pleins de questions pour lesquelles personne n'a encore de réponse. C'est toute une doctrine administrative qu'il va falloir créer. C'est un combat sur le long terme et on ne va pas lâcher.

CONTACT :

Le Mouvement Associatif
28 place Saint Georges
75009 PARIS
Tél : 01 40 36 80 10
contact@lemouvementassociatif.org
<https://lemouvementassociatif.org>

CULTIVONS LE BÉNÉVOLAT

par Miren Kerbrat

FAIRE GERMER, METTRE EN PLACE ET BICHONNER TOUS LES JOURS DE L'ANNÉE, N'IMPORTE QUEL JARDINIER SAIT LE TRAVAIL QUI MÈNE À UN PARADIS HARMONIEUX ET ATTRAYANT. CHAQUE ASSOCIATION RÊVE D'ADHÉRENTS ENTHOUSIASTES ET DE BÉNÉVOLES INVESTIS ET DYNAMIQUES ? LA RECETTE EST LA MÊME !

C'est sur ces trois étapes qu'ont planché les vingt-quatre associations présentes lors de la rencontre du 2 avril 2022. Beaucoup de questions, mais aussi beaucoup de réponses ont été échangées, et on en ressort avec l'envie d'essayer. On ne peut pas tout dire dans une synthèse, alors on va garder ça :

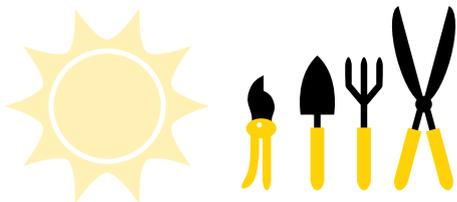


LEÇON N°1



LES BRAS

Pour que le bénévolat fleurisse, il faut y travailler, ça ne pousse JAMAIS tout seul. Donc à chaque étape il faut prévoir : le terreau, les outils, du temps, et « 300 jours de soleil par an ».



LEÇON N°2



LE TERREAU

Qu'est-ce que mon asso a à offrir ? Qu'est-ce qu'elle propose ? Et quel est notre rêve ? Il est incontournable de se poser pour trouver les mots les plus justes, décrire les contraintes mais surtout les plaisirs. On recrute ? Qui veut-on et pour quoi faire ? Jeunes ou blanchis sous le harnais ? La tête ou les bras ?
 Désherber : le futur bénévole doit pouvoir découvrir une organisation claire et accueillante, trouver sa place facilement, savoir dans quoi il s'engage. Préparer vos outils : charte du bénévole, fiche d'accueil, fiche pratique pour partager les tâches administratives, carnet d'adresses, agenda partagé, groupe type signal, liste des besoins, ... et à communiquer laaagement !

LEÇON N°3



LA BINETTE ET L'ARROSOIR

Un bénévole, c'est une plantule à entourer d'amour ! D'abord, des référents-tuteurs, pour apprendre à connaître l'asso et ses activités en douceur. Aménager un environnement sympathique : susciter l'expression des envies et attentes avec des temps d'échange dédiés, apporter de l'humain par des actions en équipe, des moments conviviaux, des temps de formation. Arroser régulièrement... Ne pas étouffer : donner une place à l'initiative, pour co-construire l'asso de demain.

Retrouvez toutes les ressources en ligne sur www.lecomptoirdesassos.com

LES PROPOSITIONS DES PARTICIPANTS DU 2 AVRIL 2022 POUR CULTIVER LE BÉNÉVOLAT



ACCUEILLIR

Bien accueillir les bénévoles, premiers contacts, recrutements, tutorat, formation, etc

Reconnaissance et organisation d'un temps convivial, prendre le temps de connaître les envies du futur bénévole, présenter l'association aux bénévoles.



COMMUNIQUER

Donner envie, rendre attractive l'asso et visibles les besoins

Permanences pour présenter l'association, journées portes ouvertes, créer des binômes pour effectuer les tâches, avoir un référent ou deux sur le bénévolat, communiquer en interne auprès des adhérents et administrateurs et en externe sur les besoins de bénévolat.



MOBILISER/FIDÉLISER

Convivialité, cohésion de groupe, pérennité, monter en responsabilité

Proposer de former des binômes de bénévoles (sans pour autant contraindre un duo à se former, il faut que l'envie soit partagée), intéresser, donner une possibilité d'enrichissement personnel, valoriser le temps de bénévolat, répartir les tâches et les missions, formation des bénévoles, célébrer la liberté de partir, cultiver l'affinité, cultiver l'amitié.



ALTITUDES COOPÉRANTES

BÂTISSONS UNE ÉCONOMIE RESPONSABLE ET SOLIDAIRE par Agathe de Montmorillon

LE COMPTOIR DES ASSOS S'EST LANCÉ EN 2021 DANS CE BEAU PROJET DE COOPÉRATION AUX CÔTÉS DE L'UDESS 05, DE FRANCE ACTIVE PACA ET DE LA MJC CENTRE SOCIAL DU BRIANÇONNAIS.

Altitudes Coopérantes a pour objectifs premiers de proposer des outils pour mieux coopérer et pour mutualiser les moyens entre structures sur le territoire des Hautes-Alpes et de l'Ubaye. Cette coopération s'adresse à toutes les structures locales de l'économie sociale et solidaire (associations, entreprises solidaires, etc.) ainsi qu'à leurs partenaires.

UNE COOPÉRATION QUI PRODUIT DU MIEL : LE FOND DE TRÉSORERIE

Cette première année d'expérimentation a donné naissance à l'association «Altitudes Coopérantes». Cette nouvelle structure, co-portée pour le moment par les quatre partenaires précédemment cités, coordonne tous les outils de mutualisation en cours de création, et notamment en ce moment le fond de mutualisation de trésorerie. L'objectif de ce fond est de soutenir temporairement la trésorerie d'associations rencontrant une tension financière conjoncturelle. L'équipe lève des fonds, organise le comité d'attribution et lance l'appel à manifestation d'intérêt. Rejoignez-les ou profitez-en !

Retrouvez tous ces outils et plus d'informations sur <https://altitudescooperantes.fr/>

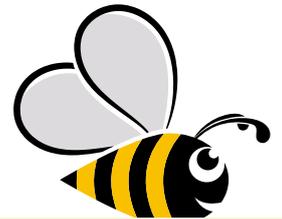
Contact:
Amandine Fantoni
Coordinatrice du projet
amandine@lecomptoirdesassos.com
04.92.20.32.31

CRÉATION D'OUTILS NUMÉRIQUES

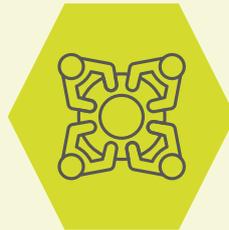
Des outils sont mis en place pour accompagner les acteurs locaux qui participent à la dynamique de l'économie sociale et solidaire (ESS).

- Annuaire numérique des associations, des entreprises de l'économie sociale et solidaire et des structures d'accompagnement, pour rendre visibles les acteurs locaux

- Carnets d'adresses des prestataires de communication, des médias ou encore tutoriels sur la communication, pour encourager les structures dans leur communication et aider les acteurs à trouver des partenaires
- Tableaux de mise en lien, guides de bonnes pratiques pour encourager la mutualisation



LE PROJET ALTITUDES COOPÉRANTE SE DÉCLINE AUTOUR DE 4 AXES STRUCTURANTS



COMMUNICATION PARTAGÉE COMMUNIQUER DE MANIÈRE PLUS EFFICACE

Mieux se connaître et se faire connaître

Produire des outils numériques partagés (annuaire des acteurs territoriaux, cartographie des acteurs, etc)

Partager des bonnes pratiques



DISPOSITIFS FINANCIERS ET D'ACCOMPAGNEMENTS OUTILLER LES ACTEURS LOCAUX

Recenser et diffuser collectivement les dispositifs financiers, ceux d'accompagnement et les appels à projets

Animer la diffusion pédagogique de ces informations (réunions locales, petits déjeuners, visioconférences, webinaires, plateforme numérique, etc.)



TRÉSORERIE MUTUALISÉE EXPÉRIMENTER DE LA TRÉSORERIE SOLIDAIRE

Après avoir étudié les actions de mutualisation financières locales notamment les expérimentations de prêts de trésorerie inter-structure, le projet a décidé de créer et abonder un fond de soutien local, de construire le cahier des charges et d'expérimenter les prêts de trésorerie inter-structures.



ÉCHANGES DE MOYENS FAVORISER LES PRESTATIONS CROISÉES

Créer une plateforme numérique d'échange de services pour des besoins spécifiques (locaux, personnel, compétences, véhicule, matériel, etc.)

Et peut-être...Expérimenter une monnaie virtuelle d'échange de service pour développer les prestations mutuelles en circuits courts

L'outil essentiel
de la vie associative
est maintenant

DISPO



www.lecomptoirdesassos.com

Le **COMPTOIR**
des Assos



FDVA

FONJEP



Guillestrois-Queyras
Communauté de communes